



Last Exit Records

La belle aventure
du label brestois
Dernière page



L'Automobile

La Volkswagen Golf VI
à l'essai
Cahier central



TV Magazine

Votre supplément
télévision du samedi

0,95 €

Le Télégramme

Morlaix

Directeur de la publication : Edouard Coudurier. Tél. 02.98.62.11.33 Siège social : 7 voie d'Accès au Port, BP 67243; 29672 Morlaix Cedex; N° LECTEURS : 08.20.04.08.29

N° 19.680 SAMEDI 4 OCTOBRE 2008

SANTÉ : LE DANGER DES ALGUES VERTES



Les algues vertes en putréfaction peuvent être très toxiques pour l'homme : de récentes mesures scientifiques l'attestent. Le docteur Claude Lesné du CNRS (ci-dessus) évoque même un risque mortel en cas d'inhalation durant plusieurs minutes de l'hydrogène sulfuré dégagé par ces algues en décomposition. **Page 3**

FORD C-MAX Trend TDCi 90ch

Avec ESP, Régulateur de vitesse, Air conditionné
automatique, Jantes design 16" et Peinture métallique

REMISE DE
4 355 €



VOILE À BORD DU PLUS GRAND TRIMARAN DU MONDE



Le plus grand trimaran du monde, « Banque Populaire V », sera baptisé aujourd'hui à Nantes. Pour cela, il a quitté jeudi son port de Lorient avec Pascal Bidégory à la barre et l'équipage à la manœuvre. Un géant unique en son genre. **En sports**

MESPAUL HOMMAGE AU PILOTE DISPARU

Page 11

PME L'ÉTAT DÉBLOQUE 22 MILLIARDS D'EUROS

Page 7

ÉTATS-UNIS LE PLAN PAULSON A ÉTÉ ADOPTÉ

Page 2, de notre correspondant F. Clemenceau

SALON DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER
www.habitatexpo.fr

3, 4, 5 et 6 OCTOBRE
BREST - Parc des Expositions de Penfeld

EDF **bleu ciel**

HABITAT EXPO 2008
2 HALLS D'EXPOSITION

Chénie FM Penfeld

Le Télégramme

MIEUX HABITER POUR MIEUX VIVRE DEMAIN

Autorisation préfectorale N° 90.1704

LUMIN'AL
fabricant - concepteur

PORTES OUVERTES
AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Nos réalisations sur
www.luminat29.com

LOPERHET
ZONE DE LA GARE **02.98.07.14.76**

Algues vertes. Le cri d'alarme

La mort de deux chiens à Hillion (22), des témoignages de victimes, des taux d'hydrogène sulfuré très élevés... Forts de ces éléments, des scientifiques l'affirment : les algues vertes en putréfaction peuvent représenter un danger mortel pour l'homme.

Le docteur Lesné s'agace contre l'inertie des services de l'État : « Il y a des choses à dire à la population qui sont tuées ».



Elles polluent les plages de Bretagne depuis trente ans, leur odeur d'œuf pourri importune les promeneurs mais, jusqu'ici, personne ne s'était vraiment inquiété de leur dangerosité.

Pourtant, depuis la mort de deux chiens, le 12 juillet dernier, sur la plage de la Granville à Hillion, ils sont de plus en plus nombreux à être persuadés que les algues vertes, lorsqu'elles sont en état de putréfaction, peuvent représenter un réel danger pour l'être humain.

Spécialiste au CNRS des polluants aériens et de leurs effets sur la santé, le docteur Claude Lesné a sérieusement commencé à s'intéresser au sujet il y a deux mois. Et aujourd'hui, sa conviction est faite : lorsque vous marchez sur la croûte blanche des amas d'al-

gues en décomposition et que vous la percez, la quantité d'hydrogène sulfuré qui s'échappe alors peut être mortelle.

Cedème aigu du poumon

« L'histoire des deux chiens m'a alerté. Car les deux autopsies réalisées par deux organismes différents (l'école vétérinaire de Nantes et le laboratoire départemental de Vendée) confirment le décès par inhalation de gaz toxiques. Ces chiens sont morts d'un œdème aigu du poumon. Il n'y a aucune ambiguïté », affirme le Dr Lesné.

« À partir de cette histoire, nous sommes plusieurs professionnels de santé à nous faire la même réflexion : si cela arrive à deux gros chiens (13 kg et 25 kg), ça peut également arriver à des humains et, notam-

ment, à des enfants. Surtout que les animaux réagissent habituellement plus tard et à des doses plus élevées ».

Seuil mortel au bout de dix minutes

En 2000, un rapport de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques), commandé par le ministère de l'Écologie, indiquait que le seuil létal était atteint au bout de dix minutes lorsque le taux d'hydrogène sulfuré dans l'air est mesuré à 688 ppm (partie par million). Et pour la même durée, le seuil d'effets irréversibles est, lui, fixé à 150 ppm.

Or, depuis moins de dix jours, le Ceva (Centre d'étude et de valorisation des algues) détient de nouvelles études sur le taux d'hydrogène sulfuré s'échap-

ant des algues vertes en putréfaction. « Avec l'histoire des chiens, nous avons récemment été équipés de nouveaux détecteurs permettant de monter plus haut dans la mesure, jusqu'à 500 ppm », raconte Sylvain Balu, ingénieur agronome au Ceva. « Lorsque j'ai placé ce capteur à 2 cm au-dessus d'un tas d'algues après avoir percé la croûte, l'appareil m'indiquait un taux supérieur à 500 ppm. Aujourd'hui, nous n'en avons pas la certitude, mais nous sommes certainement bien au-delà ». Autrement dit à hauteur du seuil mortel au bout de dix minutes d'exposition.

D'autres gaz toxiques dans les algues

Reste qu'il paraît peu envisagea-

ble pour une personne sensée de rester dix longues minutes dans un endroit où règne une véritable pauteur. Seulement, le Dr Lesné développe trois arguments pour rappeler l'extrême dangerosité des tas d'algues en décomposition depuis plusieurs jours.

Premièrement, à de telles teneurs en hydrogène sulfuré, le seuil de perte de l'odorat arrive très rapidement. Deuxièmement, d'autres gaz soufrés toxiques s'échappent des tas d'algues, sans qu'on ne les connaisse actuellement. Et troisièmement, en cas d'efforts, et donc d'hyperventilation, la dose de toxiques inhalés est multipliée par 10. La dose létale est alors atteinte au bout de 60 secondes.

« C'est ce qui a dû se produire

pour les chiens puisque, selon leur propriétaire, ils couraient sur la plage depuis vingt minutes », indique le chercheur. « C'est pour cela que j'estime qu'un jogger est en danger sur ces plages. Même chose pour des enfants en train de jouer. De plus, nous avons des témoignages de travailleurs des algues durement touchés (lire ci-dessous) ».

À ce jour, les algues vertes n'ont officiellement tué personne. Pour autant, les effets sur la santé humaine ne sont pas contestables selon le chercheur. « Nous savons, par exemple, que chez un asthmatique, la crise peut se déclencher à partir de 19 ppm. Il est grand temps que des mesures provisoires soient prises et, surtout, que l'on ferme le robinet à nitrates ».

Ddass. « Il faut baliser les zones et favoriser le ramassage »



Ingénieur d'études sanitaires à la Ddass 22, Cécile Robert reconnaît la dangerosité des algues et appelle les maires à prendre des mesures.

La Ddass a-t-elle mené des études sur l'hydrogène sulfuré et les algues vertes ?

« En 2004, nous avons commandé une première étude qui faisait apparaître des teneurs en hydrogène sulfuré auxquelles nous ne nous attendions pas en haut de plage, à Saint-Michel-en-Grève. L'année suivante, de nouvelles mesures nous indiquaient qu'en été, nous étions un tiers du temps au-dessus du seuil fixé par l'OMS pour la gêne

olfactive. Enfin, en 2006, nous avons constaté qu'en manipulant des tas d'algues vieux de cinq jours, nous obtenions des valeurs très élevées ».

Vous estimez que les algues vertes peuvent être mortelles ?

« Sous certaines conditions peut-être. Mais nous n'avons pas suffisamment de données pour l'affirmer. À l'avenir, il serait intéressant de mener une vraie évaluation des risques sanitaires ».

Des mesures ont-elles été prises pour prévenir les accidents ?

« En octobre 2007, le préfet des Côtes-d'Armor a adressé un courrier à tous les maires des communes littorales ainsi qu'à la direction du travail. Il y donnait des consignes visant à réduire l'exposition des riverains et des professionnels en les incitant à favoriser un ramassage régulier et à baliser les zones où ce ramassage n'était pas possible. Les algues sont un problème d'insalubrité publique qui relève des pouvoirs de police du maire ».

Victimes. « D'un seul coup, je n'ai plus rien vu »

Un travailleur des algues dans le coma, un autre obligé de rester trois jours dans le noir pour préserver sa vue : les premiers témoignages de victimes confirment le danger des algues vertes.



Avant de recouvrer la vue, Gérard Jégou a dû passer trois jours dans le noir. Et pour lui, la cause de son accident trouve sa source dans les gaz émanant des algues vertes qu'il manipulait quotidiennement.

5 mai 1999. Ce jour-là, le médecin Pierre Philippe est responsable des urgences de Lannion (22). En fin de journée, un patient arrive dans son service. Employé d'une entreprise de ramassage d'algues en baie de Saint-Michel-en-Grève (22), l'homme est dans le coma.

« Il a eu des convulsions avant de faire un malaise profond.

Nous l'avons transféré au service réanimation de l'hôpital de Saint-Brieuc où il est resté quatre jours, avant d'être transféré en neurologie pendant dix jours », relate le Dr Philippe. « Ce patient a dû arrêter de travailler pendant plusieurs mois. Au total, il a mis un an à se remettre de son accident ».

« Convaincu depuis le début »

que le coma brutal de son patient est dû aux algues vertes en décomposition, le médecin urgentiste est « certain » que celui-ci est passé tout près de la mort : « Heureusement pour lui, le tracteur sur lequel il travaillait a continué d'avancer sur la plage alors qu'il était inconscient. Il s'est retrouvé dans une zone où l'air était moins pollué. Sans ça,

il aurait continué à inhaler de l'hydrogène sulfuré ».

Hallucination et écran noir

Sa vie, Gérard Jégou n'a jamais eu le sentiment qu'elle était en danger. Lui aussi ramasseur d'algues pendant plusieurs années à Hillion, ce sexagénaire a, en revanche, cru que les algues lui avaient fait perdre la vue.

« Le soir de mon premier jour de travail, je suis rentré chez moi et je voyais de la fumée dans la cuisine. J'ai demandé à ma femme si elle avait mis quelque chose à cuire dans le four, elle a cru que je plaisantais ».

Une hallucination qui va se transformer en un écran noir quelques semaines plus tard. « Dès qu'il y avait du soleil, j'avais mal aux yeux. Et un soir, un collègue est venu me secourir au milieu d'un rendez-vous. Je devais ramener un chargeur à chenilles et d'un seul coup, je n'ai plus rien vu ».

Hospitalisé immédiatement à la clinique de la gare de Saint-Brieuc, Gérard Jégou se souvient parfaitement de la première réflexion du personnel hospitalier. « On m'a dit : Monsieur, quand on fait de la soudure, il faut mettre un masque. Je leur ai répondu que mon métier, c'était de ramasser des algues ».

Dossier réalisé par Julien Vaillant